

Cahors, le 7 juin 2019

Communiqué de presse

Le Gouvernement lance une campagne estivale pour la prévention du risque incendie

À l'occasion d'un déplacement au Lac du Salagou (34), François de RUGY, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, ont lancé conjointement, le 5 juin, une grande campagne de sensibilisation contre les feux de forêt qui durera tout l'été.

La prévention du risque incendie de forêt passe avant tout par des comportements responsables. Au-delà des actions de prévention récurrentes menées par les acteurs locaux, certains conseils et bons comportements doivent encore être diffusés et rappelés à échéance régulière. En effet, 90 % des départs de feux sont en effet d'origine humaine, dont la moitié due à des imprudences et des comportements dangereux.

Le but cette campagne est de diffuser au plus grand nombre les conseils à suivre face au risque de feux de forêt, tant pour veiller à ne pas être la cause d'un départ de feu que pour s'en protéger.

La campagne met ainsi en avant les sept bons comportements à adopter pour ne pas déclencher de feux de forêt :

- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue.
- Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture.
- Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie.
- Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison.
- Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision.
- Confinez-vous, ne fuyez pas, votre habitation est le meilleur abri.
- Respectez, si vous y êtes tenu, vos obligations légales de débroussaillage.

Contact :

Pôle de la communication interministérielle

pref-communication@lot.gouv.fr – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16